



Tarifs des prestations Clientèle entreprises

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Table des matières

Comptes

Tenue de compte	2
-----------------	---

Payer

Entrée de paiement en Suisse et paiement sortant de Suisse avec passation d'ordre électronique	3
Entrée de paiement Etranger	3
Paiement sortant	3
Options de frais pour les paiements à l'étranger (hors SEPA) / paiements Suisse en monnaies étrangères	4
Autres prix dans le trafic des paiements	5

Cartes

Cartes	7
--------	---

Financements

Financements	9
Chèques	10

Autres produits et prestations de services

Pièces / billets / compte métal	11
Relations clients	11
Compartiments de coffre-fort	12

Contact et agences



Scannez le code QR pour retrouver plus d'informations

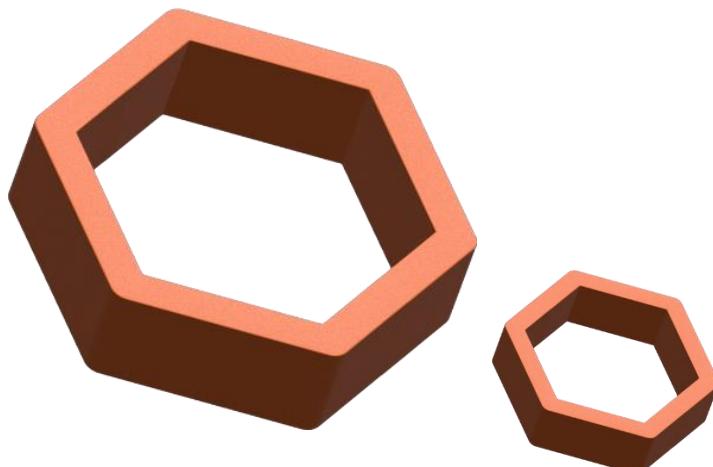
Une nouvelle **R**
bancaire.
Un univers à votre image !

Comptes

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Tenue de compte	Compte courant CHF / EUR & autres monnaies étrangères	Comptes épargne entreprises	Compte de versement de capital
Tenue de compte, par an	CHF 60.–	gratuit	gratuit
Relevé de compte périodique (imprimé, par relevé) ¹	CHF 2.–	CHF 2.–	–
Relevés de compte / avis supplémentaires sur demande du client	CHF 2.–	CHF 2.–	–
Versements et retraits au guichet	compte CHF: gratuit compte EUR / ME: 0,50%, min. CHF 20.–	–	–
Taxe pour retraits au guichet d'une autre Banque Raiffeisen (par transaction)	CHF 15.–		
Frais d'écritures (débit / crédit)	CHF 0.25 par écriture	gratuit	gratuit
Clôture de compte	gratuit		CHF 250.–
Dissolution de la relation client	gratuit		
Frais d'envoi	imputation des frais de port		
Possibilités de retrait	conformément aux «Comptes et taux d'intérêt»		

¹ Dans les canaux électroniques (e-banking / Raiffeisen Business Banking), ces informations sont disponibles gratuitement sous forme d'e-document. Raiffeisen encourage la réduction de la consommation de papier par ce biais.



Payer

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Entrée de paiement

Les prix indiqués s'entendent toujours au niveau du paiement individuel. Tarifs selon accord possibles dès 5'000 transactions par an.

Entrée de paiement Suisse / Etranger	gratuit		
--------------------------------------	---------	--	--

Paiement sortant	Paiements Suisse CHF/EUR	Paiements SEPA EUR	Paiements à l'étranger/ paiements Suisse en monnaies étrangères
Les prix indiqués s'entendent toujours au niveau du paiement individuel. Tarifs selon accord possibles dès 5'000 transactions par an.			

Passation d'ordre électronique¹

Par paiement e-banking / Raiffeisen Business Banking	gratuit	CHF 0.20	CHF 3.-
Par débit de prélèvements (LSV+ / BDD et prélèvement SEPA)	gratuit	CHF 2.-	-
Par paiement instantané	CHF 0.50	-	-

Passation d'ordre non électronique

Par ordre de bonification en CHF	CHF 1.-	-	-
Par justificatif de paiement dans le cadre d'un ordre de bonification en CHF	CHF 0.40	-	-
Par paiement d'ordre permanent en CHF / EUR	CHF 1.-	CHF 5.-	-
Par paiement d'ordre permanent en devises	CHF 15.-	-	CHF 15.-
Par paiement non structuré (remise à la Banque / par courrier, téléphone)	CHF 25.-	CHF 15.- ²	CHF 15.- ²

¹ Sont inclus les paiements en ligne, pain.001 (ordres collectifs et individuels), ordres permanents, paiements dans eBill, paiements par LSV en Suisse (LSV+ / BDD) et à l'étranger (SEPA Base, SEPA Entreprises).

² CHF 25.- en cas d'ordre de paiement incomplet ou d'éclaircissements nécessaires.

Paiement sortant	Paiements Suisse CHF / EUR	Paiements SEPA EUR	Paiements à l'étranger / paiements Suisse en monnaies étrangères
------------------	-------------------------------	--------------------	---

Suppléments pour instructions complémentaires (Les prix suivants sont facturés en plus des prix applicables à la passation d'ordre.)

Par paiement Express	CHF 5.-	CHF 20.-	CHF 20.-
Par paiement OUR ¹	-	-	CHF 20.-
Par paiement OUR-Special ²	-	-	CHF 10.-

¹ Cf. Options de frais ci-après pour les paiements à l'étranger et en devises (sauf SEPA) et sur www.raiffeisen.ch/paiement-étranger

² Paiements en EUR (hors SEPA) et exclusivement vers l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Autriche

Payer

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Options de frais pour les paiements à l'étranger (hors SEPA) / paiements Suisse en monnaies étrangères

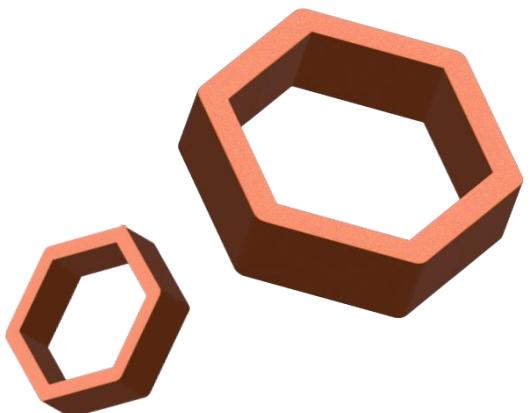
Sortie de paiement

Frais à la charge du donneur d'ordre (OUR)	Le donneur d'ordre paie le prix Raiffeisen selon la liste de prix. Cela couvre les coûts externes et le bénéficiaire reçoit la totalité du montant du virement. Toutefois, la banque du bénéficiaire peut facturer des taxes au bénéficiaire pour les paiements entrants.
Partage des coûts (SHA)	Le donneur d'ordre paie le prix Raiffeisen selon la liste de prix. Le bénéficiaire prend en charge les frais de tiers (qui sont déduits du montant du virement).
Frais à la charge du bénéficiaire (BEN)	Le bénéficiaire paie le prix Raiffeisen de CHF 15.– et les frais de tiers, qui sont déduits du montant du virement. Ce type de frais doit être choisi seulement après accord préalable avec le bénéficiaire.

Entrée de paiement

Frais à la charge du donneur d'ordre (OUR)	Aucune déduction, car le donneur d'ordre paie tous les frais.
Partage des coûts (SHA)	Le bénéficiaire paie les frais de tiers, qui sont déduits du montant du virement.
Frais à la charge du bénéficiaire (BEN)	Le bénéficiaire paie les frais de tiers, qui sont déduits du montant du virement.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.raiffeisen.ch/paiement-étranger.



Payer

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Autres prix dans le trafic des paiements

Frais de tiers (PostFinance)

Les frais de tiers sont répercutés (taxes pour les versements en espèces aux guichets de la Poste, pour le traitement des justificatifs, ainsi que taxes de rejet)	prix conforme à la liste des prix PostFinance (www.postfinance.ch)
--	--

Paiements à partir des comptes épargne entreprises (possible uniquement à titre exceptionnel)

Par paiement en CHF	CHF 20.–
---------------------	----------

QR-facture

Emission de QR-factures	12 unités gratuites par an, puis: CHF 0.20 par unité (TVA en sus) (gratuit en self-service: www.raiffeisen.ch/qr-generator/fr)
-------------------------	---

Recherches sur demande du client (excl. SEPA)

Cas simples	forfait de CHF 50.–
Cas compliqués	facturation selon le temps passé (CHF 120.– par heure)

Recherches SEPA¹

Charges Raiffeisen plus charges de la banque bénéficiaire	facturation selon le temps passé (Raiffeisen: CHF 120 par heure; banque bénéficiaire: selon ses propres tarifs)
---	--

Raiffeisen Business Banking

Installation du Multibanking / Cash Management	facturation selon le temps passé
Prestations d'assistance	CHF 120.– par heure
Auto-gestion des autorisations de compte / du Multibanking	gratuit la 1 ^{re} année; sur demande la 2 ^e année ²
Module Cash Management ³ , par mois	CHF 40.–
Module Multibanking via EBICS Suisse / Principauté du Liechtenstein: – jusqu'à 10 banques ³ , par mois – plus de 10 banques ³	CHF 10.– sur demande
Multibanking via SWIFT (dans le monde entier) – Gérer compte de banque tierce via Raiffeisen, par mois et par banque tierce – Gérer compte Raiffeisen via banque tierce, par mois et par compte	CHF 20.– CHF 20.–

¹ Pour les virements SEPA, la charge de la preuve incombe au donneur d'ordre. Si la banque bénéficiaire n'est pas en faute, elle peut facturer la totalité de ses frais à la banque effectuant la recherche.

² En fonction du nombre d'utilisateurs qui sont gérés

³ En cas d'utilisation commune du Multibanking / Cash Management dans le cadre d'une société d'un groupe / d'un groupe / d'une holding, la Banque peut définir un prix individuel.

Payer

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

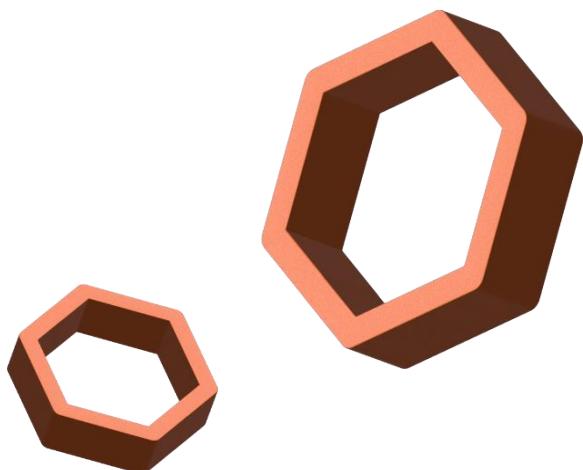
Autres prix dans le trafic des paiements

SWIFT for Corporates – SWIFT FIN

MT101 Transmettre Single / pain.001 Single (CBPR+) à Raiffeisen / recevoir les informations de compte MT940 / camt.053 (CBPR+), par mois	CHF 10.–
MT101 Transmettre Single / pain.001 Single (CBPR+) à Raiffeisen / recevoir les informations de compte MT940 / camt.053 (CBPR+) et MT942 / camt.052 (CBPR+), par mois	CHF 15.–

SWIFT for Corporates – SWIFT FileAct

Transmettre pain.001 à Raiffeisen	
Recevoir pain.002	
Recevoir les informations sur le compte camt.05x	sur demande (en fonction du client)



Cartes

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Cartes	Cartes de compte et de débit		Cartes de crédit		
	Carte de compte Visa Debit Card / Debit Mastercard		Mastercard Business Argent en CHF	Mastercard Business Or en CHF	Mastercard Business Or en EUR / USD
Frais de carte ¹	Carte de compte	gratuit	CHF 90.–	CHF 160.– ²	EUR/USD 150.– ²
	Visa Debit Card	CHF 50.–	à partir de CHF 10'000.– de chiffre d'affaires annuel ³ par carte: bonus sur le chiffre d'affaires CHF 45.–	à partir de CHF 10'000.– de chiffre d'affaires annuel ³ par carte: bonus sur le chiffre d'affaires CHF 80.–	à partir de EUR/USD 7'500 de chiffre d'affaires annuel ³ par carte: bonus sur le chiffre d'affaires EUR/USD 75.–
	Debit Mastercard	CHF 50.–		à partir de CHF 20'000.– de chiffre d'affaires annuel ³ par carte: bonus sur le chiffre d'affaires CHF 156.–	à partir de EUR/USD 15'000 de chiffre d'affaires annuel ³ par carte: bonus sur le chiffre d'affaires EUR/USD 150.–
Carte de remplacement	CHF 15.–		CHF 20.–	gratuit	gratuit
Nouveau code NIP	gratuit		gratuit	gratuit	gratuit
Taxe de blocage en cas de perte ou de vol de la carte	gratuit		gratuit	gratuit	gratuit
Commission sur le remboursement de l'avoir sur la carte (par prélèvement sur le compte bancaire / postal)	–		CHF 20.–	CHF 20.–	EUR/USD 20.–
Commission sur les jeux de hasard Transactions de loterie, de paris et de casino (sauf Swisslos / Loterie Romande)	gratuit		3,50% min. CHF 3.–	3,50% min. CHF 3.–	3,50% min. EUR/USD 3.–
Intérêt moratoire (taux d'intérêt annuel)	–		14,93%	14,93%	14,93%
Frais de traitement en cas de retard de paiement (par facture)	–		CHF 20.–	CHF 20.–	EUR/USD 15.–
Service SMS, par SMS (par ex. pour une transaction en monnaies étrangères)	–		CHF 0.50	CHF 0.50	EUR 0.30 / USD 0,40
Outil de gestion des frais SmartData OnLine			gratuit	gratuit	gratuit

¹ Les frais de carte récurrents sont prélevés sur le compte bancaire chaque année. Pour les cartes de crédit, les autres frais sont imputés sur la facture mensuelle.

² Le chiffre d'affaires annuel (par carte) s'étend sur douze mois et commence toujours au mois d'émission de la carte. Le bonus sur le chiffre d'affaires est crédité sur le compte de la carte et figure sur la facture mensuelle.

³ Chiffre d'affaires annuel se rapportant à l'année de taxes par carte. Le bonus sur le chiffre d'affaires est crédité sur le compte de la carte et figure sur la facture mensuelle.

Cartes

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Cartes	Cartes de débit	Cartes de crédit		
	Visa Debit Card / Debit Mastercard	Mastercard Business Argent en CHF	Mastercard Business Or en CHF	Mastercard Business Or en EUR / USD
Retrait d'espèces en CHF aux distributeurs automatiques Raiffeisen en Suisse	gratuit	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 5.–	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 5.–	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. EUR/USD 3.50 + 1,50% de supplément pour traitement
Retrait d'espèces ¹ en CHF aux distributeurs automatiques non Raiffeisen en Suisse	CHF 2.–			
Retrait d'espèces en EUR ² aux distributeurs automatiques Raiffeisen en Suisse	gratuit	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 5.– + 1,50% de supplément pour traitement	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 5.– + 1,50% de supplément pour traitement	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. EUR/USD 3.50 + 1,50% de supplément pour traitement
Retrait d'espèces en EUR ² aux distributeurs automatiques non Raiffeisen en Suisse	CHF 3.–			
Retrait d'espèces ¹ aux distributeurs automatiques à l'étranger ³	CHF 4.50	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 10.– + 1,50% de supplément pour traitement	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 10.– + 1,50% de supplément pour traitement	3,50% de commission sur le montant du retrait, min. EUR/USD 7.– + 1,50% de supplément pour traitement
Paiement sans espèces en Suisse	gratuit	gratuit	gratuit	1,50% de supplément pour traitement
Paiement sans espèces à l'étranger ⁴	1,25% sur le montant, min. CHF 1.50	1,50% de supplément pour traitement	1,50% de supplément pour traitement	1,50% de supplément pour traitement
Cash Advance en Suisse (retrait d'espèces au guichet d'une banque autre que Raiffeisen)	CHF 5.–	4,00% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 10.–	4,00% de commission sur le montant du retrait, min. CHF 10.–	4,00% de commission sur le montant du retrait, min. EUR/USD 7.–
Cash Advance à l'étranger ⁴ (retrait d'espèces au guichet d'une banque tierce)	CHF 10.–			

¹ S'applique aussi aux cartes de débit pour les retraits d'espèces combinés à un achat de marchandises effectué au point de vente (achat avec retour en espèces).

² Cartes de débit: conversion au cours du distributeur automatique / Cartes de crédit: conversion au cours carte.

³ Cartes de débit: retrait en EUR au cours du distributeur automatique et autres monnaies au cours carte / Cartes de crédit: conversion au cours carte.

⁴ Conversion au cours carte.

⁵ A l'exception des transactions réalisées dans la monnaie de la carte EUR ou USD.

Un aperçu complet des prestations pour les cartes de crédit est disponible sur www.raiffeisen.ch/cartes-d-entreprise.

Financements

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Financements

Crédits en compte courant, prêts, avances, hypothèques, crédit de construction

Examen de crédit (premier examen, remboursement si le crédit est octroyé par Raiffeisen), TVA en sus	CHF 400.–
Modification du contrat de crédit	CHF 200.–
Clôture de crédit (par convention de produit)	CHF 200.–
Convention de produit (renouvellement)	CHF 75.–
Facture pour hypothèques / prêts avec justificatif de paiement, par facture	CHF 25.–
Etablissement d'une promesse de paiement irrévocable (sans financement par Raiffeisen)	facturation selon le temps passé, min. CHF 300.–

Crédits en compte courant

Commission sur le crédit maximal utilisé, par trimestre	0,25% du solde maximum
Commission sur la part du crédit non sollicitée, par trimestre	min. 0,125%

Engagements conditionnels

Garantie de bienfacture des travaux (garantie des artisans)	sur demande
Garantie bancaire (de remboursement d'acompte, de soumission, de bonne exécution, de bonne fin, de paiement et garantie de crédit)	sur demande
Cautionnement bancaire (simple & solidaire)	sur demande

Crédit documentaire & encaissement documentaire

sur demande

Leasing de biens d'investissement

Taxe de bouclement et mensualité de leasing sur demande ou sur www.raiffeisen.ch/f/leasing

Financements

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Intérêt moratoire

Intérêt moratoire pour hypothèques / prêts	6,50% p.a.
Intérêts sur dépassement pour crédits en compte courant / crédits de construction (y compris supplément d'intérêts)	10,00% p.a.
Frais de sommation, par rappel	CHF 25.–

Indemnité de remboursement anticipé

En cas de remboursement anticipé total ou partiel d'une utilisation de produit (résiliation anticipée d'une utilisation de produit à durée fixe ou de non-respect du préavis en cas d'utilisation de produit sans durée fixe), le débiteur doit s'acquitter d'une indemnité de remboursement anticipé envers la Banque.

Cette indemnité est également due si le débiteur fait usage de son «droit de conversion» (conformément à la convention de produit hypothèque SARON Flex / crédit SARON Flex / crédit sur marché monétaire) et qu'il rembourse son crédit avant le terme de la durée résiduelle de l'utilisation initiale du produit. Le montant de l'indemnité de remboursement anticipé correspond aux intérêts sur le montant remboursé par anticipation qui auraient été cumulés pour la durée résiduelle selon le taux d'intérêt convenu, minorés des intérêts sur le montant remboursé par anticipation qui se cumuleraient pour la durée résiduelle selon le taux d'intérêt réalisable pour un placement sur le marché monétaire et des capitaux, pour la durée résiduelle correspondante, au moment du remboursement anticipé de l'utilisation de produit. Si le résultat du calcul qui précède est négatif, l'indemnité de remboursement anticipé s'élève à zéro franc. En cas d'utilisations de produits à durée fixe avec un taux d'intérêt basé sur le marché monétaire (hypothèque SARON Flex, crédit SARON Flex, crédit sur marché monétaire), l'indemnité de remboursement anticipé correspond à la majoration convenue appliquée sur le taux d'intérêt de base, multipliée par le montant remboursé par anticipation, pour la durée résiduelle du montant remboursé par anticipation.

Chèques¹

Remise de chèque (par chèque) avec crédit du compte

Chèque de voyage (Suisse et étranger) en CHF, EUR, GBP, USD	CHF 25.–
Chèque de correspondance / chèque bancaire (s.b.f.) en CHF / EUR tiré sur une banque suisse	CHF 50.–
Crédits après encaissement en CHF, EUR, GBP, USD, des frais de tiers étant débités	CHF 150.–

Blocage de chèques

Par chèque bancaire et de correspondance	CHF 50.00
--	-----------

¹ Les opérations par chèques sont de plus en plus souvent soumises à restrictions. L'encaissement d'un chèque ne peut plus être garanti dans tous les cas. L'émission de chèques ne sera plus proposée.

Autres produits et prestations de services

Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

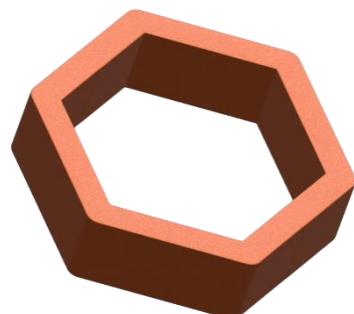
Pièces / billets / compte métal	
Acceptation de pièces de monnaie	5,00% de la contre-valeur, min. CHF 5.–
Versement en billets (CHF et EUR) à l'appareil de versement	gratuit
Versement en pièces (CHF) à l'appareil de versement	3,00%, min. CHF 5.00
Compte métal, tenue de compte annuelle	0,25% de la contre-valeur, min. CHF 25.–
Utilisation du trésor permanent, par versement (TVA en sus)	CHF 5.–
Direct Cash service de traitement de pièces et de billets	sur demande
Tâches diverses, par heure (selon travail) ¹	CHF 120.–
Taxe pour non-respect du délai de résiliation sur le montant dépassant la limite de retrait libre, si la Banque autorise le retrait anticipé.	2,00%

Vous trouverez les frais se rapportant aux produits destinés à la clientèle privée sur la fiche «Tarifs des prestations Clientèle privée». Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer dans le canton du Tessin («Bollo» du canton du Tessin, voir pour de plus amples informations: <http://www.ti.ch/bollo>).

Relations clients	
Taxe trimestrielle pour les sociétés de domicile (TVA en sus)	CHF 250.–
Courrier en banque restante, par an (TVA en sus)	CHF 300.–
Tarif par envoi du courrier en banque restante (TVA en sus)	CHF 20.–
Taxe annuelle pour client domicilié à l'étranger (client ayant pour résidence un autre pays que la Suisse) ²	de CHF 240.– à CHF 480.–
Confirmation des relations d'affaires	CHF 250.–

¹ En fonction du type de dépense TVA en sus

² Cette taxe dépend de la charge de travail pour le reporting relatif au lieu de résidence du client et s'applique en plus des taxes ordinaires pour les droits de garde et les frais de compte.



Autres produits et prestations de services

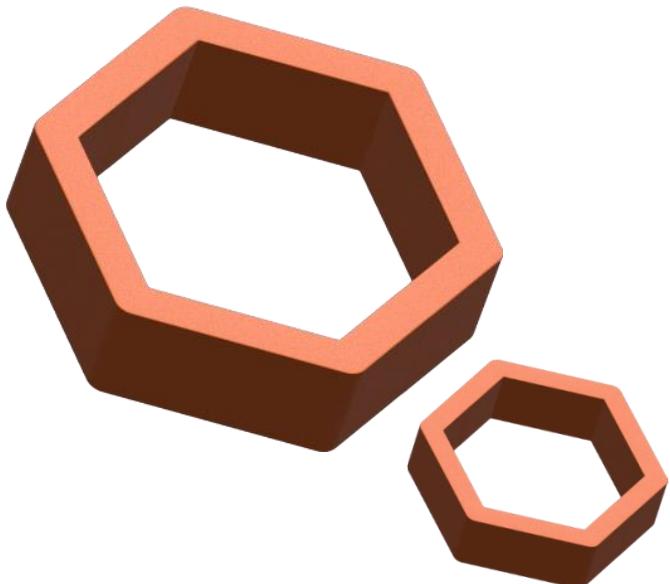
Valable à partir du 1^{er} janvier 2026 (sous réserve de modifications)

Compartiments de coffre-fort

Taxe annuelle, TVA en sus, dimensions en cm

Compartiment de coffre-fort mini (5 x 24.50 x 36 cm)	CHF 100.–
Compartiment de coffre-fort petit (11 x 24.50 x 36 cm)	CHF 140.–
Compartiment de coffre-fort moyen (17 x 24.50 x 36 cm)	CHF 180.–
Compartiment de coffre-fort grand (23 x 24.50 x 36 cm)	CHF 250.–

Pour les clients domiciliés en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein, certaines prestations sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée. Les prestations particulières (par exemple, la location de compartiments de coffre-fort) sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée, quel que soit le domicile du client. Les prestations qui sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée comportent une indication spécifique.



Votre conseiller ou votre conseillère se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter !

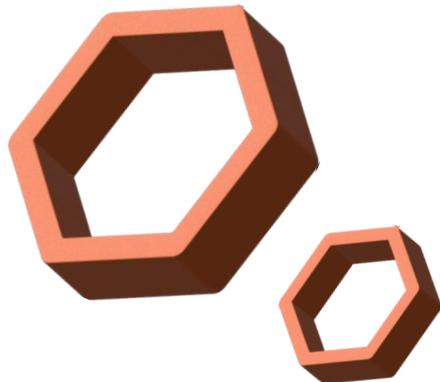
Contact et agences

Siège de Villars-sur-Glâne

Route de Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00



Agence de Posieux

Route de Fribourg 60
1725 Posieux

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Nous contacter

Tél.: 026 408 40 00
www.UniversLaBanque.ch
E-mail : univers@raiffeisen.ch

*Une nouvelle R
bancaire.
Un univers à votre image !*

Vous avez des questions ?

Nous nous ferons un plaisir de vous contacter personnellement pour toutes questions ou demandes individuelles.



Raiffeisen se réserve le droit de modifier les prestations, produits et prix à tout moment et sans préavis. Vous trouverez les tarifs et taux d'intérêt actuels de nos prestations sur notre site internet www.UniversLaBanque.ch.